



Doc. 13685
27 janvier 2015

Contestation, pour des raisons substantielles, des pouvoirs non encore ratifiés de la délégation de la Fédération de Russie

Amendement¹ n° 13

Dans le projet de résolution, paragraphe 11, remplacer la dernière phrase par la phrase suivante :

« L'Assemblée appelle les autorités russes à libérer Mme Savtchenko dans les 24 heures et à garantir son retour en Ukraine. »

Déposé par:

VLASENKO Sergiy, Ukraine, NI
BÜCHEL Gerold, Liechtenstein, ADLE
BUGNON André, Suisse, ADLE
CHIKOVANI Irakli, Géorgie, ADLE
GERASHCHENKO Iryna, Ukraine, PPE/DC
IONOVA Mariia, Ukraine, NI
KIRAL Serhii, Ukraine, NI
L'OVOCHKINA Yuliya, Ukraine, CE
LABAZIUK Serhiy, Ukraine, NI
OEHRIG Judith, Liechtenstein, ADLE
PECKOVÁ Gabriela, République tchèque, PPE/DC
SOBOLEV Serhiy, Ukraine, PPE/DC
SOTNYK Olena, Ukraine, NI
TAKTAKISHVILI Chiora, Géorgie, ADLE
UNGURYAN Pavlo, Ukraine, NI
VAREIKIS Egidijus, Lituanie, PPE/DC
WALTER Robert, Royaume-Uni, CE
ZALISHCHUK Svitlana, Ukraine, NI
ZELIENKOVÁ Kristýna, République tchèque, ADLE

1. 2015 - Première partie de session

